



---

## Utiliser la défiscalisation pour payer sa cotisation ? Pourquoi, comment et exemple concret

---

Colomiers, juin 2018

### Pourquoi ?

Vous réaliserez une économie sur le coût global de la licence.

Le club bénéficiera de plus de financement.

### Comment ?

La cotisation au club de Colomiers est constituée de 3 parties : une part *Licence FFBB*, une part *Assurance* et une part *Contribution au Club*.

- La licence FFBB et l'assurance sont reversées intégralement par le club à la fédération et en contrepartie la FFBB émet la licence.
- La contribution club reste à Colomiers et lui permet de financer tout ce qui nécessaire pour faire fonctionner les équipes.

Colomiers Basket étant une association reconnue d'utilité publique, le club peut recevoir des dons et produire en contrepartie des attestations fiscales permettant au donateur de défiscaliser ce don.

La contribution club peut être remplacée, si le donateur est volontaire, par un don d'un montant supérieur et qui donnera droit à défiscalisation.

### Un exemple concret avec des chiffres simples

Pierre sera U13 la saison prochaine, et son père sera imposable sur ses revenus 2018.

S'il règle sa cotisation comme l'an dernier, il paiera 225 € (57,5 € de licence FFBB + Assurance et 167,8 € de part Club).

Il peut aussi opter pour la défiscalisation : dans ce cas, il paiera 305 € (57,2 € de licence FFBB + Assurance et 247,8 € de don au club). Le club lui enverra une attestation de don de 247,8 €, qui lui permettra de faire une économie d'impôt de 66% de son don, soit 163 €.

Au global, en optant pour la défiscalisation, l'adhésion de Pierre au club de Colomiers lui aura coûté 142 € (305 – 163) au lieu de 225 €. → **Gain pour le licencié : 83 €**

De plus, il aura contribué au financement du club à hauteur de 247,8 € au lieu de 167,8 €, ce qui permettra à Colomiers d'améliorer plus vite le service rendu aux adhérents (Encadrement, renouvellement des tenues, matériel ...). → **Gain pour le club : 80€**

**En conclusion, optez pour la défiscalisation  
si vous êtes imposable sur vos revenus 2018 !**

**Vous êtes gagnant et vous permettez au club plus vite  
le service rendu aux adhérents.**